

JEAN-JOACHIM GAUSSERAND, PREMIER EVEQUE DU DEPARTEMENT DU TARN

par Carine Laborie,
Université des sciences sociales de Toulouse

Le 13 mars 1791 ; Jean Joachim Gausserand est élu évêque du Tarn par l'assemblée électorale du département. Les sources bibliographiques et d'archives fournissent peu d'éléments sur les idées et la formation de Gausserand¹. Il est un homme discret appartenant à une famille d'hommes de loi. Lui-même bachelier en droit canon, il est ordonné prêtre à 23 ans. Vicaire puis bénéficiaire du chapitre d'Albi, il connaît et côtoie le cardinal de Bernis qui le nomme en 1779 promoteur général du diocèse et de la métropole d'Albi.

En 1788, Gausserand est nommé curé du village de Rivières et procureur forain du district de Gaillac. C'est un homme de terrain qui connaît bien la région lorsqu'il est élu représentant du clergé pour la sénéchaussée de Toulouse aux états généraux du royaume en 1788.

Durant son « expérience parisienne », Gausserand est, comme à son habitude, discret et prudent². Ce n'est qu'après l'invitation de Louis XVI à le faire qu'il rejoint le tiers état le 27 juin 1789. Il signe alors ce qu'il convient d'appeler la déclaration du clergé de Toulouse : « [les députés de la sénéchaussée de Toulouse] font toutes les réserves de droit contre les délibérations qui pourraient être prises au préjudice de la représentation que les commettants ont droit d'avoir aux états généraux³ ». Le 5 août 1791, il doit s'en justifier et précise alors avec les autres signataires qu'il ne s'agit en rien

¹ L'attestation de non émigration de Gausserand du 18 messidor an VI en donne une description physique : « Visage rond, le nez gros, les yeux bruns, les cheveux et sourcils noirs, bouche grande, menton rond, front étroit, taille cinq pieds trois pouces ». Archives du Tarn, L 632/10.

² Louis de LACGER, *Histoire religieuse de l'albigeois*, Imprimerie coopérative du sud-ouest Albi, 1962. Lacger le décrit comme suit : « idéologue plutôt que démagogue, étant d'ailleurs peu doué pour la parole, silencieux, entêté, bon, serviable, candide [...] ».

³ Jean-Claude MEYER, *La vie religieuse en Haute-Garonne sous la Révolution*, Publications de l'université Toulouse-Le Mirail, Toulouse, 1982. Déclarations des députés du clergé de la sénéchaussée de Toulouse faites aux états généraux le 1^{er} juillet 1789.

d'une protestation contre les opérations de l'Assemblée nationale mais seulement d'une déclaration réservant les droits des électeurs. Il considère alors son mandat anéanti par la réunion des ordres et affirme désormais toujours opiner au cours des travaux de l'assemblée.

Les archives parlementaires mentionnent rarement le nom de Gausserand qui ne prend pas aisément la parole. Toutefois, il intervient, le 5 février 1790 pour appuyer la demande du député Campmas pour que le chef lieu du Tarn soit établi à Albi. En outre, l'abbé Pous relate à l'abbé Fos-Lacaussade, curé de Saint Germain des prés, les bruits de couloir de la constituante : « on parle ici de Gausserand pour le siège du département » et ajoute « si la chose arrive, quand on le proclamera dans l'assemblée, ce sera la première fois qu'il fera parler de lui ». Son nom sera mentionné en juin 1792 par Chabot portant à son encontre des propos diffamatoires qui n'auront d'ailleurs pas de suite.¹

La famille Gausserand semble toute entière dévouée à la Révolution Française, le frère de Jean Joachim, Louis Jean est pour sa part élu député tarnais à la Législative² en juin 1791 et président du tribunal criminel du département du Tarn.

I - L'élection et l'installation de l'évêque dans son nouveau diocèse : le temps des espérances

Lorsqu'en mars 1791, les électeurs du Tarn se réunissent pour élire un évêque, le nom de Gausserand est déjà familier et son intégrité révolutionnaire ne peut être remise en cause depuis qu'il a prêté serment à la tribune en faveur de la constitution civile du clergé le 27 décembre 1790.

Le 14 mars³, Gausserand est élu au troisième tour de scrutin par 122 voix sur 239 votants devant le père Sermet, qui sera lui-même élu évêque de la Haute-Garonne quelques jours plus tard.

Le nouvel évêque du Tarn est cependant toujours à Paris où il est proclamé le 27 mars au sein de la constituante et sacré à Notre Dame le 3 avril par Antoine Adrien Lamourette. Dans son département, son arrivée est attendue avec impatience. Les administrateurs déplorent la « position critique du département où l'on compte presque autant de réfractaires à la loi que d'ecclésiastiques fonctionnaires publics » et espèrent vivement que la présence de l'évêque *in situ* apaisera la situation.

La société des amis de la Constitution d'Albi et des autres villes tarnaises vont jouer un rôle important dans l'installation du nouveau prélat.

Les archives du Tarn ont conservé le procès verbal de l'arrivée de Gausserand dans son diocèse le 25 avril⁴. Ce texte imprimé de seize feuillets livre des éléments importants quant à la personnalité du nouvel évêque. Il s'adresse aux habitants dans leur langue, en patois ; il fait preuve d'une grande disponibilité pour répondre aux sollicitations du public venu en

¹ A. ROBERT, E. BOURLOTON, G. COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris 1990, tome 3.

² *Idem*.

³ Archives départementales du Tarn, L 231.

⁴ ADT L 560.

Le premier évêque du département du Tarn

nombre lui souhaiter la bienvenue. Un cultivateur interpelle Gausserand en occitan et en ces termes : « On nous dit bien que vous êtes un évêque de paille mais que quelqu'un s'avise à mettre le feu à cette paille et le sang jaillira pour l'anéantir ». En donnant ainsi son soutien au prélat, le vieillard soulève un point crucial : l'opinion des détracteurs du nouvel élu.

Dans les premiers jours qui suivent son arrivée à Albi, l'évêque Gausserand se consacre à recevoir les députations des municipalités, des sociétés populaires, des citoyens et citoyennes venus lui prêter hommage. Enfin le 1 mai, il est installé dans ses fonctions : « le prélat élevant la voix prend le ciel à témoin de l'engagement qu'il va contracter et prononce avec force le serment que son cœur lui dicte et que la loi lui commande ». A l'issue de la cérémonie, les officiers municipaux face à la foule rassemblée place du Vigan prononcent quelques mots consacrant le nouvel état des choses : « Bénissons le ciel qui nous donne un pasteur ami du peuple ! Nos anciens prélats regorgeaient de richesses et la faim assiégeaient nos chaumières, notre nouvel évêque n'a qu'un revenu très modique et déjà nous sentons les bénignes influences de sa charité ».

Toutefois l'enthousiasme et l'allégresse des débuts ne tardent pas à être ternis par les difficultés que rencontre l'Eglise constitutionnelle dans le département.

II - 1791-1792 : Gausserand face aux deux Eglises du Tarn

En 1790, l'Eglise tarnaise est en ruine, le nombre de prêtres assermentés est largement minoritaire¹. En avril 1791, le directoire du département déplore que « le département est celui du royaume où il y a le plus de réfractaires à la loi, on y prêche ouvertement la révolte » et espère « que la présence d'un évêque dont le patriotisme est connu pourrait ramener des esprits que le fanatisme a égarés »². En effet, les lettres pastorales des anciens évêques des villes du département sont sans appel face à la constitution civile du clergé et aux nouveaux ecclésiastiques. Monseigneur De Bernis, archevêque d'Albi, s'appuyant sur le bref papal *quod aliquantum* de mars 1791 condamne et annule toute les élections faites d'après la constitution civile du clergé, celle du nouvel évêque étant bien entendu la première visée « nous défendons [...] à tous les fidèles de notre diocèse de reconnaître le dit sieur Jean Joachim Gausserand pour leur évêque et de lui obéir en cette qualité ». Monseigneur de Royère, évêque de Castres ordonne aux prêtres du diocèse de diffuser la lettre de Bernis et Monseigneur Castellane, évêque de Lavaur, en exil conseille la résistance à la constitution civile et condamne l'élection du « prétendu évêque du Tarn ».

En visite au travers du département, Jean Joachim Gausserand connaît des moments difficiles, les troubles à l'ordre public se multiplient sur son passage et force est de constater que « les temples sont vides ».

On note alors un décalage important entre les rapports des sociétés populaires du département concernant la question religieuse et l'attitude des

¹ 112 sur 674.

² Lettre du directoire du département à l'assemblée nationale, le 11 mars 1791, ADT L 144.

autorités constituées. Les sociétés dans leurs procès verbaux mettent en avant la bonté de l'évêque, l'accueil chaleureux que lui réserve la population et les bienfaits de ses visites pastorales¹.

Les autorités municipales ou départementales de leur côté organisent la sécurité, mobilisent des gardes en armes, des colonnes de dragons pour escorter l'évêque dont l'intégrité est sans cesse menacée. Des rappels à l'ordre, des appels à délation face aux réfractaires se multiplient. Dans ces moments de discorde religieux et ce climat de forte tension sociale, Jean Joachim Gausserand reste discret, aucune prise de position n'est faite de la part de l'évêque.

Dans le Tarn la politique religieuse est menée par les administrations et les sociétés populaires plus que par le clergé constitutionnel. Le caractère tardif de la lettre pastorale de Jean Joachim Gausserand le prouve. Huit mois après son installation à Albi, Gausserand fait publier un texte destiné aux fidèles du département : il y explique son attachement à la Révolution française, justifie la constitution civile du clergé sur un ton calme, dépourvue de toute véhémence, « c'est par la patience et la douceur que nous devons faire triompher la bonne cause² ». Les mots utilisés ici détonnent avec la réalité ambiante. Dans le Tarn, les prêtres réfractaires sont emprisonnés à la chartreuse de Saix, vingt-trois y mourront ; près de cinq cents ont pris le chemin de l'exil. Les arrêtés départementaux sont nombreux en ce qui concerne le sort des réfractaires et de la population qui les protège³, à partir de 1793 certains sont même déportés vers la Guyane.⁴

Les sources parvenues jusqu'à nous ne permettent pas de dire si l'évêque constitutionnel s'implique dans ces mesures. La distance entre le siège de l'administration départementale et le siège épiscopal ne facilite sans doute pas les relations. En 1792, Jean Joachim Gausserand demande la création d'un séminaire pour la formation des futurs ecclésiastiques. Une somme est alors allouée par le département à cet effet la première année puis supprimée dès 1793. Le projet de Gausserand n'est pas relayé par l'administration départementale. La création d'une école centrale dans le département est plus importante que celle d'un séminaire, cela prouve encore que le poids de l'évêque dans les décisions locales est minime.

¹ Procès-verbal de la société des Amis de la constitution de Lavaur relatant la visite diocésaine de Gausserand le 12 Mai 1792 : « une multitude immense suivait le prélat tandis qu'un nombre infini de spectateurs couvrait le terrasse qui ouvre sur le port [...], l'allégresse était peinte sur les visages », *Fin de l'Ancien régime & Révolution en Haut Languedoc et pays tarnais : actes du 44e congrès d'études de la Fédération*, tenu à Albi les 19, 20, 21 mai 1989, Fédération des sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne.

² ADT L 560/9.

³ ADT L 83, le conseil départemental demande à la convention dans un courrier du 14 janvier 1793 d'accorder une récompense à tous ceux qui dénonceraient ou arrêteraient les prêtres réfractaires.

⁴ Quatre Tarnais y périrent. cf. B. DESPRATS, *Prêtres tarnais de l'an II*, Collection « Au carrefour de l'histoire », Albi, 1990.

Le premier évêque du département du Tarn

D'autre part la personnalité de l'évêque douce voire docile est aussi écrasée par celle de ces collaborateurs, Massol¹, chanoine syndic de la cathédrale, ancien président de la société populaire d'Albi et Crouzet, vicaire épiscopal. Virulents adeptes de la Révolution française ces deux hommes vont porter les réformes à bout de bras et être des fervents défenseurs du nouvel ordre des choses. Après la décision du département de novembre 1793 d'autoriser le mariage des prêtres, ils seront les deux seuls du département à le faire.²

III - 1792-1799 : Gausserand face à l'agonie de l'Eglise constitutionnelle

A la proclamation de la république le 22 septembre 1792, la politique de laïcité et d'anticléricalisme se radicalise. Dans le pays comme dans le Tarn, les mesures s'intensifient. Le culte de la raison et ses temples se substituent à la messe dominicale et aux églises ; le tribunal criminel juge les cas du clergé insermenté. Les églises sont réquisitionnées pour devenir des magasins de fourrage ou de salpêtre. La démolition de la cathédrale Sainte-Cécile est même proposée. Jean Joachim Gausserand va vigoureusement protester contre cet avis alors que quelques mois auparavant c'est lui qui avait projeté la destruction du jubé de l'édifice afin qu'il soit mis dans un « état commode et décent »³.

Pourtant en 1794, quand deux prêtres tarnais sont condamnés à mort par le tribunal criminel, l'évêque n'intervient pas pour demander la clémence.

Fin 1793, Gausserand est lui-même dépossédé de sa cathédrale et avec l'interdiction du culte public il entre dans l'ombre. Il en ressort en 1795 en rédigeant une instruction pastorale où il réaffirme son attachement à la République et somme l'ensemble des prêtres et de la population d'avoir confiance : « je vous en conjure donc, mes très chers frères, servez Dieu, servez la Patrie, Dieu dans la Patrie, la Patrie pour Dieu. »⁴

A la suite des élections de l'an V, les prêtres réfractaires sortent de l'ombre, rentrent d'exils forts du soutien et de la fidélité que leur ont manifestés les habitants. Les rétractations se multiplient, Gausserand et l'église constitutionnelle connaissent leur épilogue.

L'ancien clergé proclame en chaire son attachement aux évêques de 1789.

Le coup d'état du 18 fructidor rétablit les prêtres constitutionnels dans la tolérance gouvernementale.

Gausserand œuvre alors pour les tentatives de regroupement de l'Eglise constitutionnelle, un synode est tenu à Albi pour préparer le concile parisien de 1797.

¹ Greslé-BOUIGNOL (sous la direction de), *Les Tarnais, dictionnaire biographique*, FSIT, Albi, 1996.

² Jean-Louis BIGET (sous la direction. de), *Histoire d'Albi*, Toulouse, Privat, 2000, nouvelle édition.

³ Jean-Louis BIGET (sous la direction. de), *Histoire d'Albi*, Toulouse, Privat, 2000, nouvelle édition.

⁴ Appolis Emile, Jean Joachim Gausserand, évêque constitutionnel du Tarn.- Bibliothèque de la Revue du Tarn, Albi, 1935.

Carine Laborie

Cependant, il semble que d'ores et déjà les dés soient jetés. Dans un département où le nombre de prêtres ne permet pas de servir toutes les paroisses et où la population préfère « recevoir les sacrements des pattes d'un chien que des mains de l'intrus et de son clergé », les ultimes efforts de l'évêque pour rétablir l'ordre semblent vains.

*

* *

Jean Joachim Gausserand a traversé la décennie révolutionnaire à de hautes fonctions avec un idéal de foi et de justice. Toutefois, la situation locale, le manque de soutien ainsi qu'un caractère trop doux ne lui permirent pas de vaincre les difficultés. Le nouveau régime a raison de lui ; il quitte ses fonctions tout en continuant à porter la croix pectorale comme ultime signe de résistance, ce qui lui vaudra des remontrances de la part du préfet et du ministre Portalis¹.

Chassé de sa cathédrale, Gausserand trouve alors refuge à Toulouse où il vit modestement de la pension que lui reverse l'Etat ; il s'y éteint en 1820².

En homme discret il a su préserver un climat de paix relative au sein de la société tarnaise en laissant la politique aux autorités et la foi à la population.

¹ ADT L 632/16.

² Appolis Emile, Jean Joachim Gausserand, évêque constitutionnel du Tarn.- Bibliothèque de la Revue du Tarn, Albi, 1935.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Histoire tarnaise

Emile APPOLIS, *Jean Joachim Gausserand, évêque constitutionnel du Tarn*, Bibliothèque de la Revue du Tarn, Albi, 1935, 103 p.

Abbé BECAMEL, *Les circonscriptions paroissiales dans l'Église constitutionnelle du Tarn (1791-1801)*, [s.e], [s.l], [s.d].

Henri BRU, *La révolution dans le Tarn*, Publication du CDDP du Tarn, [s.l], 1989.

Clément COMPAYRE, *Etude historique et documents inédits sur l'albigeois, le Castrais et l'ancien diocèse de Lavaur*, [s.e], Albi, 1841.

Hyppolite CROZES, *Histoire du diocèse d'Albi*.

Hyppolite CROZES, *Notice historique et descriptive sur l'église métropolitaine de sainte Cécile d'Albi suivie de la biographie des évêques et archevêques d'Albi, des évêques de Castres et de Lavaur*, [s.e], Toulouse, 1841.

B. DESPRATS, *Prêtres tarnais de l'an II*, Collection « Au carrefour de l'histoire », Albi, 1990.

B. DESPRATS, *Révolution et prêtres tarnais*, ICSO, Albi, 1994.

Emmanuel GIL, *Le clergé paroissial de l'ancien diocèse d'Albi*, mémoire de maîtrise 1998.

GRESLE-BOUIGNOL (sous la direction de), *Les Tarnais, dictionnaire biographique*, FSIT, Albi., 1996, 416p.

A. GUITTARD, *Une dispute publique contre les intrus à Albi en 1792*, [s.e], Albi, 1909.

Louis.de LACGER, *Etats administratifs des anciens diocèses d'Albi, de Castres et de Lavaur*, Imprimerie coopérative du sud-ouest, Albi, 1921.

Louis.de LACGER, *Histoire religieuse de l'albigeois*, Imprimerie coopérative du sud-ouest Albi, 1962.

Nicole Le POTTIER, *Bibliographie sur la révolution dans le Tarn*, Bibliothèque municipale d'Albi- archives départementales du Tarn, décembre 1988.

Abbé MAFFRE, *Histoire des prêtres du diocèse d'Albi qui furent mis à mort en haine de la foi pendant la révolution française*, [s.e], Albi, Castres, 1891.

A. PONS, *Le département du Tarn sans évêque (1802-1822)*, mémoire de DEA sous la direction d'H. Sempere, Université Toulouse le Mirail.

Elie ROSSIGNOL, *Histoire de l'arrondissement de Gaillac pendant la révolution de 1789 à 1800*, Imprimerie A chauvin et fils, Toulouse, 1890.

Grégoire SYLVAIN, *La déchristianisation de l'An II dans le Tarn*, mémoire de maîtrise, 2004.

Histoire régionale

Anne-Marie DUPORT, *Religion, Révolution et contre-révolution dans le Midi : 1789-1799*, J.Chambon, Nîmes, 1990.

Jean-Claude MEYER, *La vie religieuse en Haute-Garonne sous la Révolution*, Publications de l'université Toulouse-Le Mirail, Toulouse, 1982.

Histoire nationale

Atlas de la révolution française, Tome 9 : religion, sous la direction de Claude LANGLOIS, Timothy TACKETT, Michel VOVELLE, Editions de L'école des hautes études en sciences sociales, Paris, 1996.

Charles CHAUVIN, *Le clergé à l'épreuve de la Révolution*.

Edna Hindie LEMAY, *Dictionnaire des constituants, 1789-1791*, Universitas, Paris, 1991.

Jean-Clément MARTIN, *Religion et Révolution*, Antropos, Paris, 1994.

Aston NIGEL, *Religion and revolution in France, 1780-1804*, European studies series, Londres, 2002.

Paul PISANI, *Répertoire bibliographique de l'Episcopat constitutionnel (1791-1802)*, Alphonse Picard et fils, Paris, 1907.

Timothy TACKETT, *La révolution, l'Eglise et la France*, Edition du cerf, Paris, 1986.

Michel VOVELLE, *Religion et révolution : la deschristianisation de l'an II*, Hachette, Paris, 1976.

Revues et articles

Albia Christiana :

E. FORT, « L'Eglise constitutionnelle du Tarn », année 1896, numéro 4, p. 73-79, 143-144, 165-168, 191-199, 269-281.

Almanach du Tarn Libre :

Henri MAYNARD, « Anniversaire tarnais en 1966 », 1966.

Annuaire du Tarn :

Emile JOLIBOIS, « Matériaux pour une biographie des hommes célèbres », année 1886, p. CXXXVIII-CXXXIX.

Emile JOLIBOIS, « Tableau des circonscriptions politiques et ecclésiastiques du département du Tarn de 1779 à 1879 », année 1879, p. 289-363.

Bulletin de littérature ecclésiastique (Institut catholique de Toulouse) :

Louis de LACGER, « La crise religieuse de la révolution dans le Tarn », janvier-mars 1957, p. 25-51.

Rencontres :

R. SAHUQUET, « Histoire de la vie religieuse dans notre diocèse : contexte politique et religieux dans le Tarn de 1791 à 1823 », second trimestre 1992, numéro 111.

Revue du Tarn :

Baron de RIVIERES, « Notes sur les églises de Rivières et de la Courtade », année 1898, tome XV, p. 180-181.

B. DESPRATS, « Les évêques originaires du Tarn, 1592-1988 », année 1992, numéro 144, p. 719-755.

P. RASCOL, « Le cardinal de Bernis et l'administration du diocèse d'Albi », année 1943 à 1945.

Emile JOLIBOIS, « Députés du département du Tarn aux assemblées nationales. 1789-1883 », année 1882-1883, p. 305-310, 332-334, 349-351.